



« ANALYSE DES USAGES ET DES BESOINS ENERGETIQUES »
– Le cas de la population périurbaine de Canton (Chine) –

ETUDE SOCIOLOGIQUE QUALITATIVE

RAPPORT FINAL

Janvier 2005

Direction scientifique :

Dominique DESJEUX, Professeur d'anthropologie sociale et culturelle à l'université Paris 5-Sorbonne, Paris

Equipe projet :

Sophie ALAMI, sociologue, analyste et responsable de l'étude, INTERLIS, Paris

Lihua ZHENG, Professeur à l'Université des Etudes étrangères du Guandong (Guangzhou), Consultant, responsable de l'enquête en Chine

Xiaomin YANG, Maître assistant à l'Université des Etudes étrangères du Guandong (Guangzhou), sociologue, coordinatrice de l'enquête en Chine, enquêtrice et traductrice

Jian Ru YE, Assistant au département de langue française à l'Université des Etudes étrangères du Guandong (Guangzhou), enquêteur

AVERTISSEMENT - CONFIDENTIALITE

Le présent rapport présente les résultats d'une étude qualitative réalisée par la société INTERLIS sous la direction scientifique du Professeur Dominique DESJEUX.

Ce rapport est complété par une note de synthèse et des annexes.

Les informations contenues dans ce document ne peuvent être reproduites ou utilisées, en tout ou partie, sans l'autorisation du Groupe EDF, qui a été donné le 9 septembre 2014, suite une demande de Dominique Desjeux.

Remerciements

Notre équipe a une dette toute particulière envers EDF (GRETS, R&D, Direction marketing, direction de la Prospective, Observatoire de l'énergie) qui a nous financé depuis 1990 une trentaine de recherches en France et à l'étranger, et ceci en toute indépendance méthodologique et intellectuelle par rapport à notre approche compréhensive. Celle-ci n'est ni critique au sens de dénonciation militante, ni « enchantante » au sens de la communication publicitaire. Notre objectif a toujours été de faire progresser la connaissance sur les contraintes et les usages de l'énergie dans la vie quotidienne, dans les organisations et au niveau géopolitique. Il est de faire que nos résultats soient utilisables pour aider au changement en partant des contraintes des acteurs en interne des organisations et en externe, et pas uniquement de « l'acceptabilité » de l'utilisateur final. Bien souvent raisonner en termes d'acceptabilité suppose un consommateur passif et manipulable et des acteurs libres et rationnels dans les entreprises, ce que l'on observe pas vraiment dans les enquêtes de terrain. Notre collaboration avec EDF est un exemple réussi de ROD (Research On Demand, Recherche à la Demande)

Cf. ur la ROD : <http://www.argonautes.fr/2014-07-handbook-of-anthropology-in-business-r-denny-p-sunderland-eds/>

Cf. le premier livre d'anthropologie sur l'énergie au quotidien, basé sur les enquêtes réalisées grâce à EDF : Desjeux Dominique, Cécile Berthier, Sophie Jarraffoux, Isabelle Orhant,, Sophie Taponier, 1996, *Anthropologie de l'électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*, Paris, L'Harmattan

http://www.argonautes.fr/uploads/uploads/documents/201303Anthropologiedel_energieV2.pdf

Ce livre est un bon exemple d'anthropologie de l'émergence grâce à la ROD. La demande de SHS (Sciences Humaine et Sociales) par les entreprises, les administrations et les ONG, porte le plus souvent sur des phénomènes nouveaux qui émergent sur un marché, en France ou à l'étranger. Personne n'y connaît rien, à commencer par nous anthropologues de la modernité. Notre force c'est la méthode : comment se repérer dans un univers inconnu et en mouvement. Ce n'est que 10 ou 20 ans plus tard que l'on peut estimer l'importance ou non de nos enquêtes de terrain. L'énergie est redevenue une des clés de la compréhension des sociétés dans le monde à partir des années 2000, que ce soit pour les classes moyennes ou les classes les plus démunies ou pour comprendre les risques de guerre.

Nous avons une deuxième dette envers nos amis et collègue de l'université Guangwai à Guangzhou avec qui nous travaillons depuis 1997 et tout particulièrement le Doyen ZHENG LiHua et la directrice du département de français YANG Xiao Min.

Dominique Desjeux

Professeur émérite en Anthropologie, université Paris Descartes, Sorbonne paris Cité

Consultant international

Le 4 janvier 2015

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ETUDE	4
I. Contexte	5
II. Thématiques à l'étude	5
III. Méthodologie	6
1. <i>Une démarche qualitative</i>	6
2. <i>Techniques de recueil de données</i>	7
3. <i>Profil de l'échantillon enquêté</i>	8
IV. Réserves méthodologiques	11
RESULTATS DE L'ETUDE	13
A. MONOGRAPHIE	14
I. La population étudiée : un focus sur une population en transition	14
1. <i>Quelques données de cadrage sur la population chinoise : une croissance inégale</i>	15
2. <i>Les personnes interviewées : des situations individuelles au cœur des enjeux actuels</i>	20
3. <i>Une approche inductive du périurbain</i>	35
II. Les vecteurs de la consommation énergétique	37
1. <i>Les énergies mobilisées : des énergies primaires au gaz et à l'électricité</i>	37
2. <i>Les appareils et pratiques identifiés</i>	53
3. <i>Une évaluation des appareils possédés : des critères variés</i>	74
III. Les conditions d'accès et de distribution des énergies	77
1. <i>Les relations avec les opérateurs de gaz</i>	77
2. <i>Les relations avec l'opérateur électrique</i>	79
B. LES FACTEURS DETERMINANT LA CONSOMMATION ENERGETIQUE	86
I. Les déterminants matériels	86
1. <i>Le logement : exiguité et standards médiocres</i>	86
2. <i>Le revenu</i>	87
3. <i>La structure de l'offre et de la publicité</i>	89
4. <i>La consommation énergétique</i>	90
4. <i>Le climat</i>	91
II. Les déterminants sociaux	91
1. <i>La composition des foyers</i>	91
2. <i>Le regard des autres</i>	92
III. Les déterminants culturels	93

C. BASE D'UNE REFLEXION PROSPECTIVE	94
I. Processus d'acquisition des équipements domestiques	94
1. Schéma d'acquisition des équipements domestiques.....	94
2. Une demande révélée qui confirme ce schéma.....	96
II. Perceptions et attentes relatives au marché de l'énergie	101
1. Une perception positive de la libéralisation du marché de l'électricité.....	101
2. Une faible incidence des problématiques environnementales et de développement durable.....	104
III. Conclusion.....	105
 BIBLIOGRAPHIE	 109
<hr/> ANNEXES 1	<hr/> 113
1. Cartes et présentation de Canton	114
2. Signalétique détaillée des interviewées	119
3. Tableau récapitulatif des données relatives au logement des interviewés	120
4. Tableau récapitulatif des données énergétiques.....	121
5. Liste des appareils possédés	122
6. Schémas des logements visités.....	125

PRESENTATION DE L'ETUDE

I. CONTEXTE

L'objectif de cette enquête est de réaliser, grâce à une approche **monographique restreinte**, l'**analyse des usages et des besoins énergétiques des populations situées en zones périurbaines** de la ville de Canton/Guangzhou en **Chine**.

II. THEMATIQUES A L'ETUDE

Le programme de recherche englobe différentes interrogations et notamment :

- la question des modalités actuelles d'accès et de consommation énergétique ;
- celle de l'évolution de ces modalités, et plus spécifiquement, de l'impact des changements environnementaux (sociaux, économiques et écologiques) sur cette évolution ;
- celle de la relation entre besoins en énergie et/ou services associés et sources de financement potentiel ;
- et celle de la représentation des populations locales des modalités d'accès à l'énergie.

Ces questions ont permis d'organiser les objectifs de l'étude autour de trois thématiques suivantes :

- les **pratiques actuelles** d'accès et de consommation énergétiques
- les **besoins et attentes** en matière énergétique
- les **représentations des modalités d'accès** à l'énergie et aux services associés

Ces objectifs esquissent la trame des questions qui, après reformulation (c'est-à-dire transformation en questions ouvertes permettant d'interroger les interviewés puis traduction), a constitué le guide d'entretien utilisé.

Ces objectifs, pris en tant que tels, constituent un premier moment de l'analyse, celui de la **description analytique des faits sociaux sous forme de monographie**, la seconde étape de l'analyse permettant d'une part, **d'esquisser une modélisation de ces faits sociaux** et d'autre part, de repérer les **tendances latentes, les indicateurs qualitatifs de l'émergence de comportements nouveaux** qui pourraient donner lieu à une transformation de la demande énergétique.

III. METHODOLOGIE

1. UNE DEMARCHE QUALITATIVE

L'approche qualitative adoptée dans le cadre de cette étude se justifie par le **caractère exploratoire** de l'enquête à réaliser et les **échelles d'observation privilégiées** (Desjeux, 2004). En centrant notre regard sur une réalité sociale limitée, à une double échelle micro-individuelle (qui permet d'analyser les comportements et arbitrages individuels) et micro-sociale (qui permet de faire apparaître les logiques d'acteurs en interactions), nous postulons qu'il est possible de mettre en évidence **ce qui organise** cette réalité sociale tout en s'inscrivant dans **une démarche dynamique**, celle du jeu social des individus qui, sur le moyen et long terme, fait évoluer ces structures et qui génère la diversité les comportements individuels observables.

2. TECHNIQUES DE RECUEIL DE DONNEES

Deux techniques ont été mobilisées :

– d'une part, **des entretiens individuels semi-directifs** d'une durée moyenne d'une heure trente ont été réalisés au domicile des interviewés (espace des usages analysés). Ils ont été conduits en chinois (mandarin et/ou cantonnais) à l'aide d'un guide d'entretien constitué d'une trame souple de questions ;

– d'autre part, **des photographies** ont été prises suivant une fiche de consignes prédéfinies permettant de compléter l'analyse en enrichissant les catégories analytiques identifiées et en illustrant les réalités sociales analysées.

3. PROFIL DE L'ECHANTILLON ENQUETE

Nous inscrivant dans une démarche méthodologique qualitative visant à identifier la **diversité des pratiques et représentations** individuelles et étant donné la taille de l'échantillon arrêté à 8 entretiens, seul un quota par genre a été fixé. Néanmoins, des critères d'échantillonnage ont été retenus pour permettre de cibler la population recherchée. Ces critères correspondent :

– à l'âge : des individus de **plus de 20 ans**, indépendants en terme matériel et familial (qui paient leurs dépenses énergétiques) ;

– au **milieu social**, déterminé à partir des revenus déclarés : l'étude a porté sur les **classes moyennes les moins favorisées**, directement intéressées par le développement et l'amélioration des réseaux (qu'il s'agisse de branchements d'arrivée de l'énergie, de l'eau, du téléphone ou encore des moyens de la mobilité des hommes et des marchandises) ;

– au **lieu de résidence** : l'étude a concerné les **zones périurbaines de la ville de Canton** définies soit d'un point de vue géographique, le périurbain étant alors identifié comme la zone¹ située à l'extérieur du périphérique « Neihan Lu » soit d'un point de vue plus dynamique, en retenant des zones de transition, en voie d'urbanisation, situées aux points de contact entre ville et campagne.

Actuellement, la ville de Canton est administrativement découpée en 10 districts (4 districts urbains et 6 suburbains) et 2 contés ruraux². Sa population globale, selon les données officielles chinoises basée sur le recensement réalisé en 2000, est de 7,251 millions d'habitants et sa superficie totale est de 7 434,4 km². La ville, sans les 2 contés ruraux est estimée à 5,882 millions habitants et à 3 718,5 km². Selon d'autres sources³, ces données seraient sous-évaluées : globalement, les estimations diffèrent d'environ 2 millions de personnes qui ne seraient pas comptabilisées par les autorités chinoises. Il semble que ce différentiel corresponde à la population dite « flottante⁴ » de Canton, population sans statut officiel et non répertoriée.

Ainsi, les **personnes interviewées résident dans les nouveaux districts suburbains de la municipalité** de Canton. Il est d'usage de distinguer les vieux quartiers ou centres historiques (districts urbains) et les districts suburbains ou nouveaux quartiers. Entre 1949 et 2000, 4 nouveaux districts suburbains se sont progressivement intégrés à la ville de Canton : il s'agit des districts de Fangcun, Baiyun, Huangpu et Tianhe. En juin 2000, deux nouveaux districts

¹ Carte consultable en annexe, périphérique indiqué en orange.

² Le conté de Conghua couvre une superficie de 1 974,5 km² avec une population de 535 600 habitants et le conté de Zengcheng a une superficie de 1 741,4 km² et une population de 838 700 habitants.

³ Ces sources sont notamment *Le quotidien du peuple*, des sources américaines ou la fiche sur Canton de la mission économique française en Chine. Cette dernière source évalue la population de Canton à « 8-9 millions d'habitants "intra-muros" en 2003 et 11 millions pour l'agglomération » avec une « densité de 1337 habitants par km² au niveau de la municipalité et 2293 hab./km² pour la ville même ».

⁴ La population flottante ou *liudong renkou* correspond aux migrants qui n'ont pas de résidence légale en ville et qui constituent une main d'œuvre sans qualification et sans statut. Pour la ville de Canton, en 2000, cette population flottante est estimée à 2,082 millions.

suburbains ⁵ ont également été intégrés : Huadu et Panyu. Districts intégrés administrativement à la ville, ces nouveaux districts sont aujourd'hui au centre de la dynamique d'extension de la ville.

Les personnes rencontrées résident en majorité dans ces zones, une seule personne ayant été recrutée dans une ville voisine⁶, Foshan, à environ 40 km à l'ouest de Canton.

5 personnes résident dans le district de Baiyun. Ce district couvre une superficie de 1 042,7 km². Sa population est de 864 000 habitants dont 59% ont un livret de résidence agricole. De par son étendue territoriale, les caractéristiques de sa population et de ses activités économiques, Baiyun ressemble plus à un comté rural dépendant de Canton qu'à un district urbain. Son nom et ses dimensions actuelles datent seulement de 1987. Il est organisé administrativement en 5 comités de rue, 82 comités de résidents et 195 conseils de village.

Une personne réside dans le district de Fangcun, situé au sud-ouest du centre urbain. Ce district couvre 42,6 km² et compte 185 400 habitants (dont 23% ont un livret de résidence agricole). Il est organisé en 5 comités de rue et 50 comité de résidents.

Une personne réside dans une zone située entre les districts de Huangpu et de Tianhe. Le district de Huangpu couvre 121,7 km² Sa population s'élève à 210 900 habitants (dont 26% sont enregistrés comme population agricole). 16 conseils de villages, 4 comités de rue et 59 comités de résidents quadrillent le district. C'est dans ce district qu'a été construite, en 1984, la zone de développement technologique de Canton, zone qui offre des facilités fiscales et matérielles aux entreprises désireuses de s'y installer.

Le district de Tianhe attire aujourd'hui tous les regards. Sa superficie est de 108,3 km², il compte 603 600 habitants (dont 15% sont enregistrés comme population agricole). Le district est organisé en 10 comités de rue, et 103 comités de résidents. Etabli seulement en 1985, le quartier de Tianhe a pour vocation de devenir le nouveau centre-ville de Canton. La mairie a

⁵ Huadu couvre une superficie de 961,1 Km²; sa population est de 621 000 habitants ; Panyu abrite 976 800 habitants sur une superficie de 1 313,8 km².

⁶ Ce choix délibéré se justifiait d'une part, parce que Foshan est une ville satellite de Canton, et que l'urbanisation intègre aujourd'hui dans la métropole cantonaise (densification de la zone située entre les 2 villes) et, d'autre part, parce qu'il nous permettait d'examiner une zone périurbaine plus éloignée du centre que constitue Canton et d'offrir un point de vue comparatif. Pour une caractérisation de l'espace urbain du delta de la Rivière des Perles, se reporter à l'ouvrage de Sanjuan (1997)

symboliquement déménagé une partie de son administration à Tianhe dans un building dont le nom est « la tour du Maire » (*shizhang daxia*).

Un dernier critère avait été évoqué à titre indicatif, sans que l'enquête ne permette réellement de le mettre en œuvre, faute de données disponibles. Il s'agissait, dans la mesure du possible, de privilégier des zones périurbaines confrontées à une problématique d'accès à l'énergie ou à des problèmes de fourniture d'électricité. Cependant, pour retenir cette variable, il aurait fallu disposer de données⁷ permettant de sélectionner, a priori, de telles zones or **aucune statistique publique** ne concerne aujourd'hui une problématique de ce type.

Au regard de la taille limitée de l'échantillon, le dispositif de sélection des interviewés s'est attaché à **privilégier un principe de diversité** des âges, des situations familiales et des zones de résidence retenues en fonction des contraintes de recrutement.

L'enquête a été réalisée à **Canton du 9 au 17 octobre 2004**. Les **huit entretiens** réalisés ont permis d'interviewer les profils⁸ suivants :

Genre	Age	Revenu mensuel individuel	Revenu mensuel du foyer	Zone de résidence
4 hommes	26 ans	1 200 RMB ⁹	1 200 RMB (célibataire)	est de Canton
	28 ans	2 000 RMB	2 000 RMB (femme au foyer)	nord de Canton
	45 ans	1 000 RMB en moyenne	1 000 RMB (femme au foyer)	nord de Canton
	64 ans	800 RMB	1 900 RMB	Foshan ville à 40 à l'ouest de Canton
4 femmes	37 ans	2 000 RMB en moyenne		nord ouest de Canton
	38 ans	500 RMB	1 000 RMB	nord de Canton
	42 ans	1 000 RMB	2 200 RMB	nord ouest de Canton
	48 ans	700 RMB	700 RMB (mari sans emploi)	sud ouest de Canton

⁷ Rappelons que les zones non électrifiées, identifiables a priori, ne faisaient pas partie de l'étude.

⁸ Une signalétique détaillée est consultable en annexe.

⁹ 1 yuan renminbi chinois équivaut, au cours du 6 janvier 2005, à 0,09 euro.

Cet échantillon recouvre une certaine diversité de situations individuelles :

- une diversité en terme d'âge, les enquêtés ayant entre 26 et 48 ans ;
- une diversité en terme de situation familiale, l'échantillon regroupant un célibataire et 7 couples avec enfants ; cependant sur ces 7 couples, seuls deux couples partagent quotidiennement leur logement avec leur enfant, deux couples hébergent leur fille étudiante ponctuellement mais régulièrement, deux couples ont des enfants qui vivent dans leur région d'origine avec d'autres membres de la famille et un couple a des enfants qui ne sont plus à sa charge.

- une diversité de situations professionnelles, 7 personnes étant en situation d'activité et 1 personne retraitée ; parmi les actifs, 4 personnes travaillent dans le cadre d'entreprises privées (2 ouvrières, 1 femme de ménage, 1 contrôleur dans un entrepôt) et 3 sont travailleurs indépendants (chauffeur de taxi, chiffonnier, couturière) avec des emplois qui relèvent parfois de l'économie informelle.

IV. RESERVES METHODOLOGIQUES

Les résultats présentés dans ce rapport sont issus d'une démarche qualitative réalisée dans le cadre d'un échantillon restreint :

- ils permettent de saisir la diversité des pratiques et représentations d'une population spécifique, sans prétendre à l'exhaustivité ;

- ils sont basés sur l'analyse du discours d'une population spécifique, rencontrée dans un contexte précis, à un moment défini dans le temps ; le degré d'incorporation des pratiques étudiées ainsi que les techniques de relance et de croisement de l'information permettent d'assurer la fiabilité des usages énergétiques reconstitués ;

- les résultats présentés doivent être considérés avec les précautions d'usage : la démarche adoptée et la taille de l'échantillon étudié ne permettent pas d'extrapolation macrosociale des résultats. Néanmoins, ils permettent d'esquisser des mécanismes de structuration des comportements d'une population spécifique ainsi que des pistes de réflexion susceptibles d'enrichir les réflexions d'EDF notamment sur un plan prospectif. Ce sont ces mécanismes, dans leur diversité, qui sont généralisables à une échelle micro-sociale.

Les termes typographiés en italiques correspondent à des verbatims, extraits du discours des interviewés. L'ensemble des entretiens a été conduit en chinois (mandarin ou cantonnais)

avant d'être traduit en français. Certains termes sont parfois indiqués en pinyin (transcription¹⁰ phonétique du mandarin, adopté par le gouvernement de la République Populaire de Chine, puis plus généralement au niveau international) lorsque la traduction ne permet pas d'exprimer l'ensemble des nuances contenues dans le terme initial ou qu'il s'agit d'un terme jugé stratégique au regard des objectifs de l'étude.

¹⁰ Transcription sans les tons dans le cadre de ce rapport et de ses annexes.

RESULTATS DE L'ETUDE

A. MONOGRAPHIE

I. LA POPULATION ETUDIEE : UN FOCUS SUR UNE POPULATION EN TRANSITION

Toute proportion gardée, **les personnes interviewées** apparaissent représentatives de la **situation de transition** que connaît la Chine. Leurs situations actuelles ainsi que leurs trajectoires individuelles en sont **symptomatiques, marquée à la fois par la dynamique économique nationale et les fractures sociales existantes.**

La Chine apparaît aujourd'hui, comme le souligne Pierre Gentelle (2001) par un paradoxe, « *un pays riche dans lequel la population est majoritairement pauvre* » : d'une part, la Chine est une nation membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, une puissance nucléaire et spatiale, la quatrième puissance commerciale, la première population du monde par le nombre et une nation inscrite dans un réel mouvement de modernisation et, d'autre part, c'est une société marquée par de fortes inégalités, avec une modernisation à deux vitesses, rapide pour de nombreux secteurs (économie, éducation...) mais problématique en terme politique.

Cette **tension entre modernisation et « inégalités en construction »**, pour reprendre Gentelle, est présente **au cœur des trajectoires individuelles analysées**. Si la condition sociale des interviewés apparaît souvent précaire, ils échappent cependant à la grande pauvreté et sont insérés dans une dynamique urbaine qui leur permet de répondre aux besoins élémentaires et d'accéder, à des degrés variables, à la consommation.

1. QUELQUES DONNEES DE CADRAGE SUR LA POPULATION CHINOISE¹¹ : UNE CROISSANCE INEGALE

La population totale de la Chine a atteint à **1,3 milliard de personnes en 2005** (Statistiques officielles chinoises). Elle concentre 1/5 de la population mondiale et correspond au double de la population européenne. Elle est parvenue à réduire sa natalité, grâce à une politique familiale sans précédent dans l'histoire mise en place à partir de 1980¹². Son taux d'accroissement naturel est inférieur à 1% (0,65%) avec un taux de natalité de 1,3% (MINEF-DREE 2004) mais la population chinoise devrait commencer à baisser à partir de 2040 (Gentelle 2001) tout en atteignant à cette date 1,6 milliard d'habitants et retomber à 1,4 milliard en 2100.

Cette pression démographique pèse sur le modèle politique, économique et social chinois, dessinant autant d'enjeux que de disparités. En effet, malgré les progrès réalisés, cette **population** reste **marquée par d'importantes inégalités** :

- La **densité de population est très variable** (80% de la population vivant sur 15% du territoire) entre régions de l'ouest (51 habitants par kilomètre carré) et du centre (147) moins peuplés que les régions de l'est (383). Cette disparité est accentuée par ailleurs par des afflux de ruraux vers les centres urbains (Benewick & Donald 1999).
- **66% de la population était rurale** en 2000 (Gentelle 2001) et près de 50% de la population active est agricole¹³ (CIA 2001).
- Malgré une amélioration globale des conditions de vie et une progression des revenus estimée à 4,2% en 2002 (OCDE 2003), d'importantes **disparités persistent entre les ruraux et les urbains**, les provinces de l'est et celles du centre ou de l'ouest et entre hommes et femmes. Selon les sources, l'estimation de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté¹⁴ oscille entre 34 et 150 millions de personnes (plus de 10% selon les données de 2001 de la CIA)¹⁵. Les revenus ruraux ne représentent plus qu'un tiers des revenus urbains. Les paysans ont un revenu en moyenne quatre fois inférieurs aux citadins ; ils ne consomment que 40% des ventes

¹¹ Ces données d'ordre macrosocial sont présentées ici pour éclairer et mettre en perspective les résultats de l'enquête commanditée.

¹² 1980 a marqué le début de la politique de l'enfant unique.

¹³ 22% des actifs travaillent dans le secteur industriel et 28% dans les services (CIA 2001)

¹⁴ Le seuil de pauvreté est fixé à 1\$ par jour, soit approximativement 250 RMB par mois (ou 23 euros).

¹⁵ Les évaluations non gouvernementales estiment à 50 millions la population des « pauvres » dans les marges des villes et entre 80 et 100 millions dans les zones rurales.

au détail et ne produisent que 30% de l'épargne (Gentelle 2001). En 1999, 2,5% de la population détenait 83% du total des fonds d'épargne dans les banques. Ainsi, selon l'Académie des sciences sociales de Pékin, 44% des familles ne possédaient que 4% des avoirs de tous le pays (1,3% en détenait 31,5%) et plus de 90% d'entre elles résidaient à la campagne. (Gentelle 2001). Des poches de misère persistent tout autant que se développent comme le souligne Gentelle des « *sphères de prospérité* ». De même, l'indice de Gini, outil qui permet de quantifier les inégalités, confirme la forte inégalité dans la répartition des revenus des ménages avec un indice¹⁶ pour la Chine de 44 en 2004 (ONU 2004).

- Un **déséquilibre entre les sexes existe** avec un ratio national¹⁷ de 115,6 naissances de garçons pour 100 filles (Benewick & Donald 1999). Ce déséquilibre devrait encore s'aggraver avant de s'atténuer.
- Le **vieillesse rapide de la population**, en raison de l'allongement de la durée de vie, constitue également une autre tendance importante : d'ici à 2025, l'âge moyen sera de 40 ans contre 27 ans en 1995 (Andrieu, 1999). Les plus de 60 ans représentent 10% de la population actuelle (25% ont moins de 15 ans) mais pourrait représenter 25% avant 2040.
- Enfin, la **population pluriethnique est dominée à près de 92% par les Han** mais comprend toutefois 55 minorités qui représentaient 108 millions de personnes en 1995 (Benewick & Donald 1999).

L'urbanisation rapide du pays accentue ces disparités. Cette tendance se vérifie au niveau mondial mais en Chine, elle découle également de la politique de réformes mises en œuvre qui pousse par ailleurs à l'exode rurale¹⁸.

- **Depuis 1978, une polarisation des activités sociales et économiques autour des villes** a été initiée. Elle est le résultat de la décollectivatisation de l'agriculture puis de la création de zones économiques spéciales.
- Cette dynamique s'est accompagnée par un **desserrement des règles qui immobilisaient la population.** Cet assouplissement s'est traduit par une tolérance

¹⁶Un indice de 0 indiquerait une distribution parfaitement équitable des revenus au sein d'une population et à contrario, un indice de 100 indiquerait une distribution parfaitement inéquitable, soit la possession de tous les revenus par une seule personne. Pour information, en 2004, la France affiche un indice de 32, le Japon de 24, l'Inde de 32 et les USA de 40.

¹⁷ A titre indicatif, en France, le ratio est de 104,9 garçons vivants pour 100 filles vivantes (INSEE 2003)

¹⁸ Pour une analyse approfondie de la croissance urbaine et une analyse critiques des données sur l'urbanisation de la Chine, se reporter notamment à Kam Wing Chan & Ying Hu (2003)

de **migrations de travail vers les villes**, donnant lieu, même si l'accès aux villes reste partiellement contrôlé, à l'apparition d'une **population qualifiée de « flottante »** (sans statut administratif) avoisinant **100 millions de personnes**.

- Cette dynamique d'urbanisation renvoie d'une part, à la **croissance des centres urbains existants et d'autre part, à la création de villes nouvelles**. Aujourd'hui, la Chine compte 171 villes de plus de 1 million d'habitants dont 10 villes de plus de 4 millions d'habitants¹⁹. Shanghai regroupe aujourd'hui près de 14 millions d'habitants, Pékin 12 millions et Canton 11 millions (6^{ème} rang national en terme de population). Par ailleurs, pour endiguer l'afflux de population vers les centres urbains, des villes nouvelles ont été créés et, d'ici 2011, la Chine prévoit la construction de 600 nouvelles villes.
- **Les zones côtières ainsi que Pékin, Shanghai et Canton accueillent la grande majorité des flux migratoires. Canton est le premier pôle de migration interne** en Chine : 15 millions de migrants chinois immigre vers la région du Guangdong contre 3 millions pour Shanghai ou 2,5 millions pour Pékin.
- Cette tendance conduit Gentelle à décrire de la manière suivante le visage de la **Chine de demain** : *« un immense réseau de villes de toutes tailles, constituées en réseaux de proximité pour les plus petites ou, au contraire, en archipels s'affranchissant de la distance pour les plus grandes. L'ensemble sera dominé par quelques très grandes villes, consommatrices et inventeuses de la meilleure part des nouveautés et dispensatrices aux niveaux inférieurs des modes de vie de la mondialisation. »* (Gentelle 2001)
- Ainsi, la Chine connaît **une période d'urbanisation rapide** qui conduirait 90% de sa population à vivre dans les villes à la fin du siècle (Andrieu 1999). En effet, le rapport rural / urbain s'inverse progressivement, la population urbaine devrait dépasser la population rurale en 2025 en atteignant 55% de la population totale.

La modernisation du pays est indéniable, bien que problématique.

- Depuis la proclamation en 1980 de la politique de « réforme et d'ouverture » du pays, la Chine s'est engagée dans une dynamique de modernisation incontestable. Cette modernisation concerne, pour le gouvernement actuel chinois, la production, l'éducation et l'armée (mais pas le politique).

¹⁹ Chongqing, dans la province du Sichuan, avec 30 millions d'habitants est devenue en 1996 la plus grande métropole du monde.

- Un **taux de croissance élevé et stable** a été maintenu. Il se situait à **9,1% en 2003** après 8% en 2002 et 7,5% en 2001.
- **L’afflux de capitaux étrangers** constitue un élément important du développement économique chinois.
- La **privatisation de l’économie est en cours**, les entreprises industrielles de l’Etat figurant en tête des réformes, et le **degré d’ouverture de l’économie est aujourd’hui évalué à 60%**²⁰.
- La Chine se place au 6^{ème} rang des puissances économiques mondiales par son PIB et au 2nd rang en Asie. Son **PIB a été multiplié par 4 depuis 1978** (même si son PIB par habitant reste faible mais en progression en atteignant, en 2003, 5 000 \$).
- Selon un classement du PNUD réalisé en 2001, **la Chine figure dans le groupe des pays ayant un indice de développement humain moyen** : elle apparaît en 24^{ème} position sur 90 pays en développement et en 94^{ème} position sur 177 pays classifiés avec un IDH de 0,745²¹.
- L’économie chinoise est caractérisée par Gentelle comme « *une économie de la conversion tirée par les équipements et la consommation* ». L’Etat a et continue de réaliser d’importants investissements en équipements et en infrastructure. La priorité est donnée à la consommation, pour ceux qui y ont accès.
- On assiste à **l’émergence d’une nouvelle classe sociale**, appelée généralement classe moyenne (*zhong chan jie ceng*), constituée avec le développement des réformes socio-économiques. Cette classe sociale ne correspond cependant pas un groupe homogène. Selon les auteurs²², elle englobe des groupes sociaux variés, qui néanmoins constituent aujourd’hui le moteur de la consommation interne. Canton apparaît, de ce point de vue, comme **le troisième bassin de consommation en Chine** avec un revenu net disponible par habitant qui a atteint, en 2003, 15 000 RMB²³ et un salaire moyen annuel de 27 850 RMB. (Missions économiques, MINEFI-DREE 2004)

²⁰ Volume des échanges / PIB

²¹ L’IDH mesure le niveau atteint par un pays en terme d’espérance de vie, d’instruction et de revenu mesuré par le PIB réel par habitant. En 2004, le pays classé en premier rang en terme de valeur de l’IDH est la Norvège et le dernier le Sierra Leone classé 177^{ème} ; pour information, la France arrive en 16^{ème} position, le Japon en 9^{ème}, la Corée du sud en 30^{ème} et l’Inde en 127^{ème} position. (PNUD 2004)

²² Se reporter notamment à l’article de HE Q. (2000) et à la thèse en cours de BOISARD A.-S.

²³ Selon cette même source, un habitant en milieu rural dispose de 3 771 RMB sur le premier semestre 2004 (en progression de +6% par rapport à 2003) contre 8 850 RMB sur la même période pour un habitant de Canton (en progression de +14%).

- Si les innovations observées dans les domaines économique et social depuis une quinzaine d'années ont entraîné une amélioration du niveau de vie, celle-là même s'est traduite par des **changements dans la structure de la consommation**. Bari confirme pour la Chine urbaine que, depuis les années 90, « *On mange mieux, on s'habille mieux, on consomme et on profite des loisirs* » (Bari, 1997). De même Davis et Harrell (1993) **montrent le passage d'une consommation centrée sur les biens de première nécessité à une consommation plus large**, englobant des services comme les loisirs et des biens comme l'électroménager. Il faut par ailleurs noter que la politique de l'enfant unique a fortement modifié la composition des ménages, particulièrement en milieu urbain. On observe aujourd'hui des familles avec moins de membres et plus de revenus.
- Ces quelques indicateurs ne doivent néanmoins pas occulter le fait que la modernisation de **la Chine butte aujourd'hui sur une nécessaire modernisation politique**. La Chine reste fortement structurée par un « parti-Etat », pour reprendre l'expression de Benewick et Donald (1999), marquée par une imbrication étroite « *depuis le centre jusqu'à la base* » entre le gouvernement, le Parti et l'Armée. Comme le souligne ces auteurs, le PCC rassemble 58 millions de membres avec une prépondérance du contrôle des structures du pouvoir sur l'ensemble des secteurs de la société. Les réformes politiques n'ont pas suivi le rythme des réformes économiques même si ces dernières contribuent, de fait, à faire progressivement évoluer les centres de pouvoir décisionnel.
- L'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001, place le pays dans une période transitoire de 5 à 6 ans au cours de laquelle elle doit intégrer un ensemble d'engagements négociés qui doivent se traduire par des évolutions législatives considérables permettant, par exemple, d'assurer le respect de principes d'administration uniforme, de transparence ou de non-discrimination entre les entreprises. Ce vaste chantier devrait donner, selon les estimations du MOFTEC (Ministère du Commerce Extérieur et de la Coopération Economique), à la modification de quelques 2200 lois et règlements nationaux.
- Aussi si la modernisation est indéniable, **des défis restent encore à relever**. Comme le souligne Gentelle, « *le développement ne se résume aucunement à la croissance économique* » et la Chine doit encore relever les défis que sont « *un Etat*

de droit socialiste à créer, une économie socialiste de marché à construire²⁴, un socialisme inégalitaire à réguler, une participation au monde à inventer ». La question qui se pose devient : « *comment maintenir la croissance économique en la transformant sans dégrader un peu plus (...) le niveau de la justice sociale ?* ».

2. LES PERSONNES INTERVIEWEES : DES SITUATIONS INDIVIDUELLES AU CŒUR DES ENJEUX ACTUELS

L'analyse des caractéristiques socio-économiques des personnes interviewées les place au cœur des enjeux actuels : gestion de l'exode rural, de l'accès à l'emploi, des inégalités sociales, mobilisation des réseaux de solidarités individuels, développement de l'urbanisation et extension périurbaine.

Une partie des interviewés sont des migrants attirés par le dynamisme de Canton. ⁴²⁵ sont récemment installés à Canton (entre 2001 et 2004) et deux sont des migrants arrivés au début de la politique de réforme et d'ouverture, dans les années 1980. Ils sont issus pour la plupart de provinces différentes et déclarent être arrivés à Canton pour des raisons économiques :

« Nous venons de la province du Henan, de Pingyu, à l'est du Henan. (Pourquoi êtes-vous venus à Canton ?) Nous travaillons ici pour gagner de l'argent, parce que nous n'avons pas d'argent là-bas... (Au pays natal) nous étions paysans. On cultivait les champs. (...) On cultivait les champs toute la journée, du matin jusqu'au soir, mais on ne gagnait presque pas d'argent. Maintenant, malgré les difficultés, on peut gagner plus d'argent pour la famille. » (Femme, 38 ans)

« Jusqu'à cette année, je n'avais jamais quitté mon pays natal pour aller travailler ailleurs. Et puis, on m'a dit que j'aurais un bon salaire en étant tailleuse, si je venais travailler dans la province du Guangdong. Alors je suis venue et j'ai trouvé une usine, une grande usine, où je gagnais plus de 1000 yuans par mois. (...) Canton, c'est l'endroit où on est venus pour gagner de l'argent. » (Femme, 37 ans)

Cette ville attire, comme nous l'avons déjà souligné, de forts flux migratoires. Le dynamisme du delta de la Rivière des Perles attire en effet de nombreux chinois de

²⁴ Aujourd'hui, la Chine semble dans une position relativement schizophrène avec d'une part, une économie « socialiste » administrée par l'Etat et d'autre part, une économie libérale « de marché. »

²⁵ Théoriquement, les migrants doivent disposer de documents officiels les autorisant à résider et à travailler à Canton. Les migrants salariés semblent avoir été obligés par leur entreprise à se soumettre à ces formalités. Pour les autres, la question semble plus floue : la validité des documents ne semble pas certaine et ils feront donc partie de la population flottante estimée, en 2000, à 2,082 millions de personnes pour la ville de Canton.

« l'intérieur ». La province du Guangdong fait partie des 4 provinces affichant les meilleurs indices de niveau de vie en Chine (niveau de développement humain en fonction de la longévité, de l'éducation et du revenu). Elle se situe au second rang (après Shenzhen) des villes chinoises en terme de PIB par habitant et de revenu net disponible (15 000 RMB par an par habitant en 2003). Canton est la troisième métropole économique du pays et la première de la Chine du sud. La ville a vu croître son économie à un rythme soutenu depuis la mise en œuvre de la politique d'ouverture, comme l'ensemble de la province dont elle fait partie. Depuis 1998, elle a connu un taux de croissance moyen supérieur à 12%. En 2003, Canton s'est placé au second rang des villes chinoises en terme de croissance (+15%) derrière Shenzhen et devant Shanghai et Pékin.

Le statut économique des interviewés, bien qu'en partie similaire du fait même des critères de recrutement, reste cependant relativement diversifié tout comme leurs modalités d'accès au travail diffère.

Les non-migrants présentent deux cas de figure distincts : certains sont toujours **salariés d'entreprises publiques**²⁶ ; d'autres illustrent les **aléas récents des emplois publics**²⁷ en Chine : préretraite, comme forme déguisée de licenciement²⁸ pour un interviewé et pour le conjoint d'un autre.

« Quelques années après qu'ils aient distribué des logements aux familles, cette usine a fait faillite. Jingjia a fait faillite ; beaucoup de départements de cette usine ne marchaient pas ; ils avaient plusieurs usines qui ne marchaient pas du tout. Certains employés sont partis d'eux-mêmes, d'autres ont été licenciés. Mon mari était employé de Jingjia. Il est parti. Il travaille de temps en temps quand on lui donne du travail. Sinon, il reste à la maison. » (Femme, 48 ans)

La situation des migrants distingue également deux situations : certains ont trouvé un emploi salarié dans des **entreprises privées**, le plus jeune dans une entreprise étrangère implantée localement, la seconde âgée de 38 ans et semble-t-il illettrée, comme femme de

²⁶ En 1996, 66,3% des employés et ouvriers travaillaient dans des entreprises d'Etat, 22,2% dans des collectivités locales et 11,5% dans le secteur privé et comme travailleurs indépendants. (Benewick & Donald 1999).

²⁷ 6,1 millions de travailleurs ont été licenciés en 1998 dans les entreprises d'Etat, 5,64 millions en 1999 et plus de 5 millions en 2000. Comme le souligne le site Internet (chinois.org) qui rapporte ces chiffres, ces données sont probablement sous-évaluées du fait du mode de calcul des autorités chinoises, certains observateurs estimant qu'ils pourraient être en réalité du double.

²⁸ Cette retraite anticipée est en fait une forme de licenciement. Depuis la fin des années 80, de nombreuses entreprises publiques ont fait faillite. Pour éviter le licenciement, de nombreux employés ont été mis en pré-retraite, bénéficiant d'une pension mais, dans les faits, cette pension n'est pas toujours versée.

ménage. Les autres ont dû opter, après un passage par une activité salariée abandonnée soit par fermeture de l'activité, soit par incapacité physique à supporter les cadences de travail, pour une **activité indépendante qui relève parfois de l'économie informelle** comme le chiffonnier ou la couturière :

« (J'ai travaillé deux mois dans) une usine de confection. (J'y suis restée) presque deux mois. (Puis j'ai arrêté) à cause de ma mauvaise santé. Il fallait tout le temps faire des heures supplémentaires parce que tous les vêtements sont destinés à l'exportation, mais moi, j'ai des problèmes d'estomac, je n'ai pas pu supporter de faire des heures supplémentaires tous les jours. Alors je suis partie. (...)J'ai vu que certaines personnes installaient des machines à coudre dehors et que la plupart d'entre eux avaient des clients. Je me suis dit que si moi aussi je faisais de la confection ici, je pourrais gagner un peu d'argent, pas forcément beaucoup mais un peu quand même. » (Femme 37 ans)

La position actuelle de ces migrants en terme d'**emploi est à décoder au travers de l'importance des réseaux de solidarités familiales**. S'ils travaillent et ont un logement, force est de constater que la solidarité familiale a joué en leur faveur, en leur facilitant l'accès à un travail et/ou à un logement, au travers notamment de la colocation familiale ou d'une aide dans la recherche d'un logement :

« Nous travaillons pour la société Dazhong qui s'occupe du nettoyage des rues. (Comment avez-vous connu cette société ? Vous la connaissiez déjà avant de venir ici ?) Mon frère et ma belle sœur sont arrivés ici plus tôt que moi, il y a deux ans. Mon (beau-frère) est venu ici très tôt, il travaille ici. Il est chef. » (Femme, 38 ans)

« J'ai un oncle qui travaille à l'institut de l'administration industrielle et commerciale de l'Université, il m'a proposé de venir. Autrefois, nous (lui et son oncle) travaillions comme vendeurs dans un magasin, puis mon oncle est venu à l'université ; le magasin a été revendu, donc, nous sommes venus ici. (...) Parce que je fais des affaires près d'ici, je récupère des déchets. » (Homme, 45 ans, chiffonnier)

« (Quand j'ai quitté mon travail à l'usine de confection) Mon petit frère habitait ici, il y a travaillé pendant six mois, il m'a dit que je pouvais venir habiter chez lui. » (Femme 37 ans)

« Je suis venu à Guangzhou pour devenir un employé de Décathlon après la fête du printemps, en février. Avant la fête, je logeais chez mon frère au cours du stage. Il habite aussi dans ce quartier. Il loue aussi un appartement dans ce quartier. » (Homme, 26 ans)

Enfin, si leur **revenu individuel se situe entre 500 et 1200 RMB mensuels** et le **revenu de leur foyer entre 700 et 2200 RMB mensuels**, derrière ces chiffres, des histoires différentes se dessinent : **pour certains**, les migrants principalement, ces revenus sont un **progrès en soi** :

« Bien sûr, on ne gagne pas beaucoup d'argent par rapport aux autres, mais par rapport à ce que je gagnais dans mon pays natal, c'est bien mieux. Sinon, nous ne serions jamais venus ici. » (Femme, 37 ans)

Pour d'autres, notamment pour le ménage dont le revenu est le plus bas (ouvrière dont le conjoint est au chômage), ces revenus les inscrivent aujourd'hui dans une situation **d'accentuation de leur précarisation**.

Enfin, deux couples apparaissent en quelque sorte « privilégiés » dans le cadre de cet échantillon en ayant un revenu mensuel global avoisinant **2000 RMB**, l'un car les deux conjoints travaillent, et l'autre parce que l'un travaille et l'autre est retraité pensionné : il s'agit également de personnes de **plus de 40 ans** (42 et 64 ans) dont **la trajectoire professionnelle et personnelle a permis une certaine « accumulation »** (toute proportion gardée) de biens.

Plus globalement, **ces interviewés** font partie des **populations défavorisées** de Canton : ils ne font certes pas partie de la population relevant de la grande pauvreté (revenu inférieur à 1\$/jour), ni de la population dite « flottante », mais ils se situent à **la limite inférieure de la classe moyenne**, bien en dessous, en terme de revenus et de structure de consommation, des classes sociales moyennes aisées décrites dans la littérature²⁹.

La structure familiale des interviewés illustre les disparités qui existent entre des ménages à enfant unique et d'autres soit plus âgés, soit issus de zones rurales avec plusieurs enfants. En effet, 7 personnes sont mariées et ont des enfants : 4 ont un enfant unique (3 « urbains d'origine » et un jeune migrant de 28 ans récemment devenu père) et 3 ont deux enfants. Ces familles ont visiblement enfreint la politique de l'enfant unique (leurs enfants étant nés après 1980) et cet état de fait est sans doute à interpréter en relation avec leur extraction rurale et dans un cas, avec également un faible niveau d'instruction, une des 3 personnes dans ce cas ayant notamment déclarée avoir « *du mal avec ses caractères* ».

Du point de vue de la composition du ménage, les interviewés s'inscrivent plus dans le schéma dominant en milieu urbain, un couple avec un enfant. En effet, même si certains interviewés ont deux enfants, ils ne vivent pas avec eux à Canton, leurs enfants étant restés dans leur région d'origine confiés à un autre membre de la famille :

²⁹ Se reporter notamment à l'article de HE Q. (2000) et à la thèse en cours de BOISARD A.-S.

« (J'ai deux enfants) L'aîné a 14 ans, l'autre a 12 ans. Un garçon et une fille. (...) Ils font leurs études à l'école dans notre pays natal. (Qui s'occupe de vos enfants ?) Ma mère. » (Femme, 38 ans)

« On a deux enfants (...) L'aîné n'est plus à l'école, il travaille maintenant dans la province du Fujian. (... Ce sont) deux garçons. (...) L'aîné a 16 ans et le cadet 13 ans. Lui, il fait ses études dans notre pays natal, à Neiyang dans la province du Hunan. C'est sa grand-mère qui s'occupe de lui. Il loge à l'école et ne rentre à la maison que les week-ends. » (Femme, 37 ans)

De fait, les personnes interviewées vivent soit seule avec leur conjoint et leur enfant unique, soit en colocation avec d'autres adultes.

Les modalités de logement des interviewés apparaissent symptomatiques des dynamiques urbaines chinoises. Deux cas de figure se distinguent nettement : certains ont trouvé leur logement sur le marché « libre » de l'immobilier local et sont locataires ou colocataires de leur logement ; d'autres occupent un logement obtenu grâce à leur unité de travail ou de celle de leur conjoint, une personne étant même devenue propriétaire de son logement par ce biais. Le système d'attribution du logement longtemps régi par les *danwei* (unité de travail³⁰) est en effet en train de laisser place à un marché privé de l'immobilier. Pendant longtemps, le logement a été considéré comme un avantage, un « bien-être » fourni³¹ par l'entreprise à ses salariés. Une réforme a été lancée à la fin des années 80 autorisant les unités de travail à vendre leurs logements à leurs employés alors que, parallèlement, se développait un marché privé de l'immobilier, soutenu par la construction frénétique de nouveaux logements :

« Nous habitons dans cet appartement depuis 1983, c'est mon unité de travail qui m'a fourni ce logement. (...) Et plus tard, lorsqu'il y a eu les réformes³² concernant le logement, on l'a acheté. (...) Ma société me l'a attribué en 1983. (Mais vous l'avez acheté plus tard?) Oui. Il n'était pas cher, cet appartement nous a coûté moins de 20 000 yuans. (Avant) nous habitons dans le vieux quartier où mon entreprise m'avait donné une pièce d'environ 20 m², et notre logement et la nourriture étaient gratuits à ce moment-là. Puis, ma société a construit de nouveaux immeubles dans lesquels se trouve mon appartement actuel. » (Homme, 64 ans)

La localisation de ces logements apparaît aussi constituer un analyseur des trajectoires sociales des interviewés. Les personnes rencontrées ont des revenus limités. De fait, ils ne peuvent avoir accès qu'à des logements aux loyers modérés qui semblent, en partie, se situer à la périphérie de Canton. Certains, néanmoins, se sont installés dans ces zones,

³⁰ Le terme *danwei* désigne l'unité de travail auquel était rattaché tout travailleur dans la Chine maoïste. La *danwei* fournissait logements, avantages sociaux, tels que les assurances vieillesse et médicale, ainsi que des tickets de rationnement pour les vêtements, le divertissement, etc.

³¹ Les loyers étaient alors très bas, environ 10 RMB soit 1,5 euros environ.

³² A partir du milieu des années 80, les personnes qui louaient leur logement à leur entreprise (ou unité de travail) ont pu le racheter à des prix souvent très modestes.

aujourd'hui périurbaines, à une époque où il s'agissait encore de zones rurales au sein desquelles leur unité de travail avait construit des logements. Ainsi, **leur arrivée dans ces zones spécifiques s'avère soit liée à un héritage du passé, soit à un choix par défaut, sous forte contrainte économique :**

« (Pourquoi avez-vous choisi ce logement en particulier ?) Nous n'en trouvions pas d'autres. (...) Nous n'avons pas d'autres choix. Cette maison est un peu délabrée mais c'est bon marché. (...) C'était le seul choix (...) En fait, on le trouve bien parce qu'on n'a pas le choix. » (Femme, 38 ans)

« Jingjia, c'est l'Usine des meubles Jingjia de Canton, qui nous a distribué cet appartement. (...) Nous n'avons pas eu le choix. C'était très bien pour nous de déménager ici. A cette époque, bien de gens n'avaient pas d'appartement. On nous a distribué un appartement, c'était déjà très bien ; grand ou petit ça m'était égal ; nous avons un appartement, c'était le plus important. » (Femme, 48 ans)

Le type de logement est également un indicateur des contraintes qui pèsent sur cette population. Les interviewés vivent dans des immeubles relativement similaires, aux **standards médiocres**. Il s'agit de bâtiments observables dans toutes les zones périurbaines de Canton. Leurs façades sont carrelées, leurs fenêtres équipées de grilles ; ils ont généralement entre 5 et 7 étages, avec un à deux appartements par étage, dotés d'un petit balcon :



(Homme, 28 ans)



(Femme, 38 ans)



(Homme, 26 ans)

7 des logements visités sont des appartements situés en étage ; un logement est au rez-de-chaussée d'un immeuble et correspond plus à un espace commercial réinterprété en atelier – logement, cette interviewée étant couturière. Elle vit et travaille dans un même lieu : elle dispose en mezzanine d'un espace « chambre » sous lequel a été aménagé un coin cuisine et un coin toilette et douche :



(Femme, 37 ans)



A l'intérieur, les finitions sont également médiocres, parfois inachevées : carrelage bas de gamme et peinture comme revêtement de base. Aucun équipement « de confort » n'est à

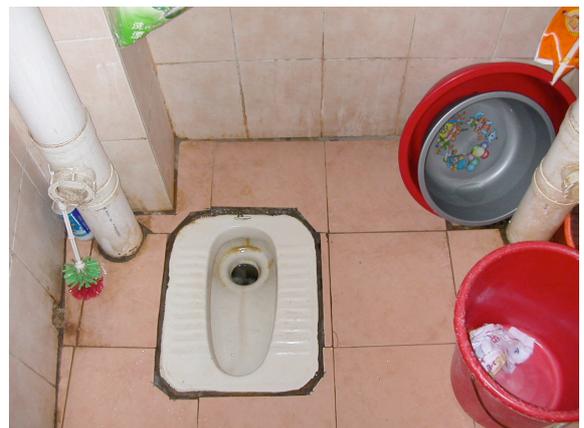
l'origine présent dans ces logements. Quand les logements disposent de chauffe-eau ou encore de ventilateurs (en plafonnier ou dans la cuisine) par exemple, l'installation a été à la charge du locataire.

Les **installations sanitaires restent sommaires** : au mieux, les interviewés disposent de sanitaires à la turque et d'un pommeau de douche, le plus généralement d'une sorte de trou d'évacuation dans le sol sans chasse d'eau et d'un bout de tuyau faisant office de douche. Soulignons que pour certains, ces installations sont en soi un premier niveau de confort qu'ils apprécient, n'en n'ayant pas toujours disposés :

« (Ce qui m'a plu dans ce logement) c'est... principalement parce qu'il y a des toilettes et une cuisine. (...) Parce que les toilettes publiques ne sont ni propres, ni commodes : c'est très loin d'ici. » (Femme, 37 ans)



(Femme, 38 ans)



(Homme, 28 ans)

Les logements sont relativement **exigus**, avec des balcons parfois intégrés dans le logement pour agrandir l'espace :



(Homme, 26 ans)

L'espace cuisine est généralement réduit, mais là encore, pour certains, c'est un élément de confort appréciable car cela constitue un acquis récent :

« J'ai aussi une cuisine maintenant (dans ce nouveau logement). Avant, j'étais obligée de la faire dehors parce que c'était trop petit chez moi. » (Femme, 37 ans)



(Homme, 26 ans)



(Femme, 37 ans)

Quelque soit l'état de ces logements, ils représentent en effet un acquis important pour la population rencontrée, notamment pour les personnes les plus précaires comme le chiffonnier ou la couturière indépendante. Il est intéressant de noter que ces deux personnes ont eu accès

à leur logement actuel récemment et que leur ancien logement offrait encore moins de « commodités » :

« (Ce qui m'a plu dans ce logement) c'est un appartement complet. Il y a une cuisine, des toilettes et un bacon. Certains louent des appartements où on a besoin de partager les toilettes et la cuisine avec les autres. (...) J'habitais autrefois chez mon frère (dans un espace situé au rez-de-chaussée d'un immeuble). J'ai dû déménager parce qu'il doit mettre son tricycle dans la chambre et l'espace n'est pas assez grand pour nous, donc, nous avons déménagé pour vider l'espace. . » (Homme, 45 ans)

La parcelle sur laquelle ces bâtiments sont construits est généralement **exploitée au maximum** : d'une part, aucun recul n'est respecté côté rue ou à l'arrière de l'immeuble³³ et d'autre part, les cages d'escalier sont délibérément étroites pour maximiser l'espace à louer :



(Femme, 42 ans)



(Femme, 38 ans)

La construction de ce type d'immeubles dessine des **quartiers** qui se caractérisent, à première vue, par leur **densité et l'étroitesse des ruelles**. L'espacement côté rue peut parfois être si faible qu'il est possible de toucher la façade de l'immeuble d'en face de l'intérieur des appartements, comme l'indique la photographie précédente. De fait, les bâtiments sont construits à une distance très faible les uns des autres, moins de deux mètres au niveau des ruelles pour la plupart des lieux visités et beaucoup moins sur les côtés :

³³ La réglementation en vigueur semble prévoir un espace minimal au sol de 2,5 mètres devant et entre les habitations (Wing-Shing Tang & Him Chung 2002), largeur qui semble déjà relativement faible.



(Homme, 28 ans)



(Femme, 35 ans)



(Homme, 45 ans)



(Homme, 26 ans)

Ces quartiers semblent également marqués par des **infrastructures médiocres**. Le réseau d'assainissement ne semble pas toujours modernisé, certains égouts étant, par exemple, partiellement à l'air libre :



(Homme, 45 ans)



(Femme, 38 ans)

Le **système de gestion des ordures ménagères** semble parfois aussi **défaillant**, les immondices s'entassant parfois dans les ruelles :



(Femme, 37 ans)



Néanmoins, ces zones sont toutes électrifiées et alimentées en eau :



(Femme, 42 ans)



(Femme, 38 ans)

L'urbanisation de ces zones est plus ou moins achevée, certaines zones ressemblant encore parfois à un immense chantier :



(Femme, 38 ans)



Dans certains cas, ils restent des espaces cultivés au sein de ces zones, traces de leur récent passé rural mais également dernière possibilité d'extension que l'urbanisation rapide s'appropriera :



(Femme, 48 ans)



(Femme, 42 ans)

« Quand nous avons déménagé ici; c'était comme à la campagne : tout autour, il y avait des champs. Ces dix dernières années, on a construit beaucoup de bâtiments ici, et on a refait une route aussi. Ca se développe bien. » (Femme, 48 ans, ouvrière)



(Vue de face et vue de haut d'un même espace : des interstices qui deviennent également des déchetteries avant d'être construits – Homme, 28 ans)

L'observation des zones périurbaines visitées semble aussi indiquer **une organisation sans doute calquée sur les anciennes structures villageoises ou rurales**. Ainsi, **des entrées de quartier ou de village** sont parfois repérables : certaines semblent avoir une fonction relativement symbolique, d'autres sont toujours destinées à contrôler l'accès au quartier, avec cas extrême observé dans un village, une « entrée » gardée physiquement nuit et jour et fermée par une barrière en fin de soirée :



(Femme, 37 ans)



(Homme, 26 ans)

De même, **l'organisation interne** de ces zones périurbaines semble indiquer la **cohabitation entre deux dynamiques** : l'une liée à **l'ancienne structuration locale**, avec la persistance par exemple d'espaces de marché, et l'autre, démarrée avec **l'urbanisation**, se traduisant notamment, par le développement de petits commerces de proximité, l'installation de petits artisans ou encore, plutôt le long des grands axes de circulation qui bordent ou qui traversent ces zones, l'émergence d'activités plus ou moins spécialisées, avec par exemple une concentration particulière d'activités mécaniques, petits équipementiers automobiles, carrossiers et tôliers, dans certaines zones visitées :



(Femme, 42 ans)



(Homme, 28 ans)

3. UNE APPROCHE INDUCTIVE DU PERIURBAIN

Au final, la notion de « zone périurbaine » initialement définie de façon géographique peut sans doute être complétée. A la dimension de périphérie physique de la ville, vient s'ajouter d'autres éléments d'informations qui, sous réserve de validation à travers des données de terrain plus importantes, peuvent contribuer à enrichir cette première définition. Ces pistes de réflexion renvoient notamment :

– **aux caractéristiques du bâti** : les zones périurbaines visitées se composent d'immeubles plus ou moins récents (construits pour les plus anciens dans les années 1970 par des unités de travail puis plus massivement dans les années 1980-90) ; ils ont entre 5 et 7 étages³⁴, aux des standards médiocres, et sont marqués par une forte densité et une relative exigüité des logements. Le statut de ces constructions peut en partie relever de l'illégalité, comme l'explique une étude réalisée, en 2002, par TANG W.-S. & CHUNG H. sur le village de Tianhe, aujourd'hui happé par le développement de Canton et devenu le nouveau cœur de la ville. Cette étude de cas évoque le même type d'habitat que celui que nous avons pu observer, en soulignant l'aspect illégal de ces constructions et la « tolérance » actuelle des autorités à leur égard. Si la comparaison s'avérait pertinente, l'habitat des zones périurbaines visitées répondrait à la même dynamique de construction que celle décrite par ces auteurs : des paysans peu à peu dépourvus de terres, du fait de la reconversion des terres agricoles par l'Etat pour répondre à l'expansion urbaine et au développement d'autres types d'activités non agricoles, se seraient trouvés contraints de rechercher de nouveaux types de revenus. En modifiant progressivement leur habitat personnel, en le surélevant pour construire de nouveaux logements³⁵, ils seraient devenus des propriétaires vivant de la location de logements à une population de migrants de plus en plus nombreuses et à la recherche de logements « bon marché ». Ainsi, **ce type d'habitat serait pour une large part des constructions illégales, peu respectueuses des réglementations**, le plus souvent bâti sans avoir réuni les autorisations officielles nécessaires et sans avoir obtenu de permis de construire.

³⁴ Il semblerait, sans que cette information n'ait pu être recoupée par des données officielles, qu'au-delà de 7 étage, les promoteurs soient contraints d'équiper l'immeuble d'un ascenseur, surcoût qui s'avère important pour le type de propriétaires présents dans ces zones.

³⁵ L'étude indique par ailleurs que si, initialement les paysans avaient le droit de construire leur logement sur la parcelle qui leur était assignée, ce n'est aujourd'hui plus le cas, ce qui donnerait également lieu au développement d'habitats sauvages et d'une occupation illégale de sol.

– **aux équipements disponibles et à leur qualité** : si toutes les zones périurbaines visitées étaient électrifiées et bénéficiaient d'une connexion au réseau d'eau urbain, les réseaux d'assainissement semblaient globalement médiocres ;

– **à la nature du tissu économique de ces zones**, qui semble marquée par la prédominance de petits commerces de proximité et d'artisans, avec parfois une spécialisation sectorielle et le développement de petites activités industrielles légères ;

– **au maillage en terme de transport** dont la zone bénéficie, les zones périurbaines visitées étant très diversement desservies mais, semble-t-il, systématiquement accessibles par un réseau de bus public ;

– **au profil socio-économique de la population qui y réside** : les zones visitées regroupent une classe sociale, au-dessus du seuil de pauvreté, mais néanmoins économiquement défavorisée ; il ne s'agit ni de la grande pauvreté, ni de la classe sociale aisée, mais d'un « entre deux » correspondant à des personnes qui ont déjà les moyens d'accéder à un logement et le plus souvent un emploi, et qui sont insérées dans des réseaux de solidarité ; leur situation est une situation de transition, certains étant en « descente sociale », d'autres plutôt dans une dynamique d'ascension sociale ;

– **à la nature**, plus ou moins visible, et **aux formes de la réappropriation opérée des éventuelles anciennes structures villageoises ou rurales** : sans que l'étude réalisée puisse pousser l'analyse dans ce sens, il paraît probable que, par exemple, la structure du foncier renvoie en partie à la structure précédente de l'occupation des sols ; de même, les « entrées » de zones identifiées renvoient sans doute aussi à ces anciennes organisation de l'espace et modalités de contrôle de la circulation des personnes.

II. LES VECTEURS DE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

1. LES ENERGIES MOBILISEES : DES ENERGIES PRIMAIRES AU GAZ ET A L'ELECTRICITE

1.1. Un rapide rappel des données énergétiques chinoises

La Chine est le plus gros producteur mondial de charbon avec 30% de la production mondiale (en provenance à 80% des régions du Nord et de l'Est) et figure parmi les plus gros pays producteurs d'énergie (5^{ème} producteur mondial de pétrole, 8,4% de l'électricité produite fin 1995) Ce **dernier couvre près de ¼ de ses besoins énergétiques**. Néanmoins, malgré les **progrès accomplis** en matière de production énergétique, **pénuries et coupures d'électricité persistent**. Les ressources en pétrole, gaz et hydro-électricité restent encore sous-exploitées. En 1998, l'énergie nucléaire représentait 1% de la production totale et l'hydroélectricité 2% (Benewick & Donald 1999)

1.2. L'histoire énergétique des interviewés : énergies primaires et processus de substitution

a. Un souvenir présent de l'utilisation d'énergies primaires

Les **personnes rencontrées** ont globalement toutes expérimenté **dans un passé plus ou moins récent**, des énergies primaires comme le **bois, le charbon** ou des dérivés pétroliers comme le **kérosène**.

Le **bois** constituait une énergie le plus souvent utilisée pour cuisiner, tout comme le **charbon**. Pour les migrants, le souvenir de leur utilisation est récent dans la mesure où ces énergies sont encore utilisées dans leur **zone** d'origine. Pour les autres, le souvenir est plus ancien mais la substitution du gaz à ces deux énergies remonte généralement aux années 1970 ou au début des années 1980.

Certains évoquent aussi, dans un passé relativement récent, le **kérosène** ou encore la **bougie** pour l'éclairage à une époque où leur zone d'habitation n'était pas encore électrifiée. Il s'agit de migrants d'origine rurale :

« Nous avons utilisé le kérosène il y a très longtemps, quand le village n'avait pas l'électricité. (...) L'électricité est arrivée il y a une dizaine d'années. » (Homme, 45 ans)

Interrogés sur les énergies qu'ils consommaient et qu'ils ne consomment plus, certains migrants citent **l'essence ou le pétrole**, énergies utilisées pour faire fonctionner leur motocyclette ou certaines machines agricoles dans leur région d'origine :

« (Dans mon pays natal, j'utilisais) de l'essence pour la moto. (...) Et le gazole, ma famille habite à la campagne et les machines à récolter fonctionnent au gazole. On utilisait le gazole qu'au moment où l'on travaillait dans les champs. » (Homme, 26 ans)

b. Les énergies mobilisées : électricité, gaz et plus ponctuellement charbon

Aujourd'hui, la consommation énergétique des personnes interviewées concerne principalement **l'électricité et le gaz, sous la forme de bouteille de gaz**, et plus **ponctuellement le charbon** ou l'essence pour un propriétaire de motocyclette (énergie que nous n'intégrerons pas dans l'analyse n'étant pas une énergie domestique au sens strict)

Les installations identifiées

Les installations³⁶ **électriques** identifiées sont des installations de base, qui n'ont généralement pas connu de modifications depuis la construction de l'immeuble. L'observation des logements a permis d'identifier :

- un **compteur général pour l'immeuble** situé soit à l'extérieur de l'immeuble, soit au niveau du rez-de-chaussée

³⁶ L'analyse des équipements et des usages est détaillée dans la section suivante.



(Femme, 37 ans)



(Homme, 28 ans)

– des **compteurs individuels**, qui lorsqu'ils existent, sont soit à l'entrée du logement, soit placés à l'extérieur de l'appartement, sur le palier ou au rez-de-chaussée de l'immeuble :



(Homme, 28 ans)



(Homme, 45 ans)



(Homme, 64 ans)



(Femme, 48 ans)

– des **tableaux électriques individuels** au sein des logements, dans certains cas



(Homme, 26 ans)



(Femme, 42 ans)

– des **câblages électriques** apparents, sous goulottes ou encastrés ;

– de **fréquents systèmes de rallonges permanents**.

Les logements sont équipés lors de leur construction d'un système électrique offrant des **points d'éclairage lumineux**, plafonniers ou sur les murs, **néons et ampoules**, des **interrupteurs** et quelques prises.

Lorsque des **modifications** ont été **opérées** sur l'installation d'origine, il s'agit soit **d'installations de compteurs individuels** effectuées par les propriétaires de logements en location, soit de modifications de compteurs semble-t-il pour en **augmenter l'ampérage**. Dans ce dernier cas, la modification rapportée a été réalisée dans le cas de logements habités par leurs propriétaires (et non dans des logements de location) :

« Si la société de l'électricité a remarqué que vous utilisiez beaucoup d'électricité, elle vous conseille de changer le compteur dont la contenance est plus grande. (Faut-il payer pour avoir nouveau compteur ?) C'est pas très cher, autour de 500 ou 600 yuans. L'année dernière, j'en ai eu un nouveau pour environ 500 yuans. » (Homme, 64 ans, propriétaire)

Pour le **gaz**, les **interviewés utilisent** du gaz en bouteille, de différentes contenance :



(Homme, 64 ans)



(Homme, 26 ans)

Les interviewés possèdent généralement **2 bouteilles de gaz** à leur domicile pour éviter de se trouver démunis, la seconde étant stockée soit dans la cuisine, soit sur le balcon. Il ne s'agit pas systématiquement de bouteille pleine, le remplissage des bouteilles vidées n'étant pas toujours fait immédiatement :

« J'alterne les deux bouteilles de gaz, quand une bouteille s'épuise, on doit la recharger et ça prend un peu de temps alors pendant ce temps là, j'utilise l'autre bouteille. » (Homme, 45 ans)

Certaines bouteilles sont équipées d'un indicateur permettant d'évaluer le taux de remplissage de la bouteille. Elles sont raccordées par **un flexible au réchaud et par tuyauterie au chauffe-eau** pour les logements équipés.

Lorsque le logement est équipé d'un **chauffe-eau** (3 sur les 8 visités), il s'agit d'un équipement installé par l'occupant après son installation.

Une personne utilise également du **charbon** au quotidien. Il s'agit d'une jeune couturière, travailleuse indépendante, qui utilise ce combustible pour faire fonctionner un fer à repasser à vapeur et pour, parfois, faire de la cuisine. Elle utilise un réchaud sur lequel est posé un appareil pour produire de la vapeur, l'ensemble étant placé à l'extérieur de son logement – atelier :



« J'ai un fourneau où je mets le charbon et puis je mets le fer à repasser sur le fourneau. (...) Je repasse à la vapeur en fait. » (Femme, 37 ans)

Les dépenses identifiées

Interrogés sur le montant de leur consommation énergétique, les interviewés formulent tous une **évaluation relativement précise de leur consommation de gaz** dans la mesure où ce coût est facilement identifiable : il correspond au prix de la bouteille de gaz achetée et les interviewés savent en général précisément sa fréquence de renouvellement.

Lorsqu'une **variation dans la consommation de gaz** est évoquée, elle est **fonction de la température extérieure**. Certains déclarent consommer **moins de gaz en été qu'en hiver**. Il s'agit de personnes ne possédant pas de chauffe eau qui, l'été, chauffent peu ou pas du tout d'eau pour se doucher :

« Ca prend plus de temps pour bouillir de l'eau en hiver, moins de temps en été. Il faut presque une demi-heure en hiver, parce que la marmite que j'utilise pour bouillir de l'eau est très grande. (Et en été ?) Il faut une dizaine de minutes en été, parce que la température est plus haute qu'en hiver. » (Homme, 45 ans)

Il s'agit également de personnes qui expliquent cuisiner plus en hiver des plats chauds et donc recourir plus fréquemment ou plus longuement au réchaud de cuisine :

« On consomme certainement plus de gaz en hiver ; en hiver, il faut parfois faire bouillir de l'eau, préparer le petit-déjeuner, alors qu'en été nous achetons le petit-déjeuner tout prêt, on achète juste des boissons l'été, alors que l'hiver, on prépare des soupes de nouilles ou de la bouillie, pour être plus fort. En été, on ne mange aussi qu'un déjeuner, on ne prépare jamais de dîner, c'est une habitude dans mon pays natal. » (Femme, 37 ans)

La consommation électrique s'avère parfois plus délicate à estimer. En effet, seules deux personnes reçoivent des factures d'électricité. Les autres interviewés ne bénéficient pas de contrat spécifique pour leur électricité. Cette **énergie est gérée par le propriétaire** qui est le seul client « officiel », seul interlocuteur de l'opérateur. De ce fait, **la vision de leur consommation dépend de l'information fournie par le propriétaire :**

« Quand la propriétaire perçoit le loyer, elle va examiner le compteur d'eau et d'électricité, puis elle me dit combien de tonnes d'eau et combien de kWh d'électricité j'ai utilisé, et puis (une fois que l'on a payé) elle va nous faire un reçu. » (Homme, 45 ans)

Parfois, il s'agit d'un reçu qui relève plus d'une quittance de paiement que d'une identification précise de la consommation. Lorsqu'un relevé de consommation est réalisé par le propriétaire, il ne semble pas que le nombre d'unités consommées soit systématiquement communiqué. Souvent, **la consommation d'électricité est réglée simultanément à celle de l'eau**, compliquant pour certains l'identification précise de cette dépense spécifique.

La **fréquence de paiement de l'électricité semble variable, mensuellement** pour les uns (généralement locataires), soit **tous les deux mois**. Dans le cas des deux personnes bénéficiant d'un contrat individuel, ils reçoivent un relevé de consommation tous les deux mois, paient par prélèvement bancaire et reçoivent ensuite une quittance de paiement.

Une personne a également déclaré recevoir un relevé tous les mois et une facture tous les deux mois, indiquant soit des variations dans les pratiques de l'opérateur, soit une confusion dans la compréhension du système de facturation.

En terme de dépenses, les ménages rencontrés déclarent consacrer des **sommes variables** à leur consommation de gaz et d'électricité, récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Tableau récapitulatif des réponses obtenues :

personne interviewée	montant déclaré de la consommation de gaz par foyer	montant déclarée de la consommation d'électricité par foyer
1	ne sait pas	60 à 70 RMB par mois ³⁷
2	80 ³⁸ RMB pour 20 jours	100 RMB pour deux mois
3	80 RMB par bouteille	ne sait pas précisément 200 RMB par mois (avec l'eau)
4	82 RMB pour quinze jours l'hiver et pour 1 mois l'été	entre 80 et 100 RMB par mois en été et près de 200 en été (cf. usage d'un climatiseur)
5	30 RMB pour 1 à 2 mois en hiver et pour 2 à 3 mois en été	40 RMB par mois
6	80 RMB par mois	ne sait pas précisément 50 RMB par mois (avec l'eau)
7	70 RMB par mois	140 yuans par mois
8	80 RMB par mois	100 yuans tous les 2 mois 300 yuans tous les deux mois en été (cf. usage d'un climatiseur)

Enfin, la personne qui utilise du **charbon** déclare payer 0,20 centimes la brique de charbon et en consommer 7 à 8 par jour. Elle estime sa dépense mensuelle à environ **40 RMB par mois** (rappelons qu'elle l'utilise à la fois pour un usage domestique et professionnel)

Globalement, avec toutes les réserves d'usage, les interviewés auraient une consommation « moyenne » mensuelle d'électricité, pour une part, autour de 50 RMB et pour l'autre, autour de 100 RMB, et une consommation de gaz avoisinant 80 RMB.

³⁷ Les montants identifiés pour les interviewés 1 / 2 / 6 doivent être divisés par deux dans la mesure où ils sont partagés avec les colocataires.

³⁸ Le montant évoqué par les interviewés correspond au prix de la bouteille de gaz, unité de référence pour le gaz.

L'évaluation du coût de l'énergie

Dans tous les cas, le prix du gaz suscite plus de commentaires négatifs et de griefs du fait de sa cherté, que le prix de l'électricité : cette perception semble notamment liée à **une hausse continue et importante du prix du gaz sur une période récente**, hausse commentée y compris dans la presse et qui semblait, au moment de l'enquête, être une source grandissante de contestation sociale.

Le prix de l'électricité suscite peu de commentaires. Interrogés sur ce prix, les individus évoquent majoritairement le prix d'1 RMB par unité, à l'exception d'une personne qui déclare que l'électricité lui est facturée à 1 yuan par son propriétaire mais que celui ci ne paie en réalité que 0,6 à l'opérateur :

« C'est plus cher pour nous. Le propriétaire paie moins à la compagnie d'électricité, il nous demande de payer plus. (La compagnie) lui demande 0,6 yuans par kilowatt, il nous demande 1 yuan par kilowatt. » (Belle-sœur, Homme, 28 ans)

Si le coût de l'électricité n'est pas en soi discuté, des **comportements de vigilance à l'écart de sa consommation** sont observables. Les pratiques répertoriées **correspondent à ne pas laisser d'appareils fonctionner sans nécessité**, qu'il s'agisse d'éteindre la lumière ou les ventilateurs dans les pièces où personne ne se trouve ou de ne pas laisser l'éclairage de l'aquarium allumé en continu :

« (Et pour l'électricité, avez-vous des moyens d'économiser ?) Allumer les lampes le moins possible. (Tout à l'heure, par exemple, vous avez éteint la lampe dans le couloir, c'était pour économiser un peu ?) Oui, mais si on en a besoin, on allume bien sûr. Quand on n'en a pas besoin, on éteint. S'il n'y a personne, il n'est pas nécessaire d'allumer. » (Femme, 48 ans)

Certains limitent également l'utilisation de certains appareils électriques comme la machine à laver :

« (Lorsque notre fille n'est pas à la maison et que nous sommes que tous les deux) nous utilisons rarement la machine à laver ; le linge de deux personnes est facile à laver à la main... pour économiser l'eau et l'électricité. » (Homme, 64 ans)

La relative modestie de ces stratégies d'économie d'électricité est à mettre en relation avec la faiblesse des usages de la population analysée (faiblesse que l'identification des appareils électriques possédés éclairera dans la section suivante) :

« (On dépense) 60 à 70 yuans par mois pour l'électricité parce que l'on a peu d'appareils électriques et que l'on est toujours absent pendant la journée. » (Homme, 26 ans, contrôleur, célibataire en colocation)

c. Une évaluation comparative des énergies expérimentées

L'abandon de certaines énergies au profit de l'électricité ou du gaz permet d'analyser les **perceptions associées, positivement et négativement, à chaque énergie**. Ces représentations sont synthétisées dans les tableaux ci-dessous. Les **évaluations négatives recouvrent les inconvénients effectifs ou perçus des énergies, les évaluations positives, les éléments - moteurs des processus de substitution.**